

[AccueilRevenir à l'accueilCollectionBoite\\_042\\_A | Littérature, sodomie, hérésie, homosexualité. \[A\]CollectionBoite\\_042\\_A-7-chem | Sodomie, Hérésie. ItemProcès de Gilles de Rais \[suite\].](#)

## Procès de Gilles de Rais [suite].

**Auteur : Foucault, Michel**

### Présentation de la fiche

Coteb042\_A\_f0194

SourceBoite\_042\_A-7-chem | Sodomie, Hérésie.

LangueFrançais

TypeFicheLecture

RelationNumérisation d'un manuscrit original consultable à la BnF, département des Manuscrits, cote NAF 28730

### Références éditoriales

Éditeuréquipe FFL (projet ANR *Fiches de lecture de Michel Foucault*) ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle).

Droits

- Image : Avec l'autorisation des ayants droit de Michel Foucault. Tous droits réservés pour la réutilisation des images.
- Notice : équipe FFL ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle).  
Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Notice créée par [équipe FFL](#) Notice créée le 30/01/2020 Dernière modification le 23/04/2021

---

sofferte et interrogé, dit au dit seigneur  
princier: " Hélas, mon seigneur, es es tourmentés  
et moi avec? " lequel seigneur fut. Qui répondit 194

" ) ne me tourmenté point, mais je suis moult  
eimet veillé de ce que es me d'is et ne m'en puis  
vivre contenter de ce que je voustra et desir  
par es en savoir la pure vérité plus car que je es  
de courtoisie pou d'is. " Auquel seigneur fut, le  
dit accusé répondit: " Vrayment, n'y a nul autre cour  
pis ni intention que ce que je es ai dit, je es ai  
dit de + y de chose que n'ait cette-cy et avez re  
pirt mourir 10.000 hommes. "

Après cette confession devant judiciaire,  
Rava la repit au tribunal. Il demanda que la dite  
confession ai t et chacun des assistants, dont  
la majeure partie ignorait la latin fut publiée  
en langue vulgaire et avec extrait et par sa  
honte la publication et confession du dit li seigneur  
fut, par obtenir + par la remission de un  
peché et la pueur de A se p'abolition du péché  
même comme. " (6<sup>e</sup> semaine du mois)

Après la confession, Gilles de Maurevel dit  
le peuple s'inst la " qui es sont t'is la sainte men  
t'is en révélation et y ont p'honoré et jamais

, en regardant, et leur cœur et affection s'ajoutent  
vers elle, et sans cela ne pourraient échapper aux  
malices du diable."

Il déclare que "pour lui cette curiosité de  
savoir des choses qu'il ne peut pas  
prouver, mais à se souvenir de bien des choses et  
crainte et de la perpétuer pour lui."

Déposition de Prelati, avec sa lettre de démission,  
qui déclare avoir reçu de Breton "une lettre  
en noir" ... "en cette lettre était contenu  
que le démon avait puissance de révéler les  
pensées cachées, intérieures en soi, et de diriger une quel  
conque chose, laquelle parole était "conjuro vos  
Baron, Satan, Belial, Belphegor, mala Peris et  
le Fils de saint Esprit, mala Vierge saint et tous  
les saints, d'apparaître en notre présence et de m'  
parler, et prouver votre parole."

Déposition d'Henriette: "avoir un bon coup de  
la M gilles, et dire que c'est un diable et que  
ne peut avoir un pouvoir sur un homme  
si cher illicite que commette de la M gilles,  
accuse."

Henriette au tribunal civil: avait dit au  
sieur qui dit qu'il n'avait jamais pu  
savoir ce qu'il disait que c'était parti pour la